

<http://enseignants.se-unsa.org/ISAE-Monsieur-le-President-il-y-a-urgence-a-reconnaitre-les-professeurs-de-s>



ISAE : Monsieur le Président, il y a urgence à reconnaître les professeurs des écoles

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : mercredi 9 décembre 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Le SE-Unsa a remis ce matin, à la Présidence de la République, la pétition qu'il a initiée pour que l'ISAE*, créée en 2013 pour les enseignants du primaire, atteigne enfin les 1200 euros de l'ISOE** des enseignants du 2nd degré. Avec plus de 53 000 signatures, elle démontre l'impatience des professeurs des écoles à être considérés à égalité avec les autres professeurs.

Comme leurs homologues des collèges et lycées, ils exercent des responsabilités déterminantes pour la réussite des élèves. Leur haut niveau de compétence professionnelle s'inscrit lui aussi dans une formation professionnelle et universitaire validée par un master. Pourquoi alors cette différence de traitement ? En quoi auraient-ils donc démérité ? Pour le SE-Unsa, il y urgence à rattraper cet écart de reconnaissance.

Il est plus que temps de sortir des représentations dépassées qui alignent la rémunération sur le niveau d'enseignement des élèves, comme si permettre aux élèves les plus jeunes de s'approprier les apprentissages fondamentaux était chose plus facile. Chacun sait que c'est durant ces premières années que se joue très largement l'avenir scolaire, puis professionnel et citoyen de nos élèves.

Cette pétition du SE-Unsa prend un relief particulier, à l'heure où l'OCDE pointe à nouveau du doigt la faible rémunération des enseignants français et, parmi eux, tout particulièrement celle des enseignants de l'école primaire.

Le SE-Unsa, avec l'ensemble de la profession, attend désormais que l'État s'engage, sans tergiverser, pour annoncer l'aboutissement du plan de montée en charge de l'ISAE, d'ici la fin du quinquennat. L'École de la République et ses enseignants du primaire le méritent amplement.

Communiqué de presse de Christian Chevalier,

Secrétaire général du SE-Unsa

(8 décembre 2015)

*ISAE : Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves

***ISOE : Indemnité de suivi et d'orientation.*